

# Affaire de la ferraille : le maire riposte

Si Gérard Guille (LR) a annoncé qu'il « sanctionnerait les coupables », il a aussi prévenu qu'il était prêt à attaquer les « auteurs de calomnies ».

## VILLECRESNES

PAR DENIS COURTINE

**UNE PROMOTION** pour les suspects, des sanctions pour les lanceurs d'alerte. L'affaire de la ferraille connaît de nouveaux rebondissements à Villecresnes. Les deux fonctionnaires qui l'avaient dénoncée auprès de leur hiérarchie et qui craignaient des représailles vivent en tout cas une mauvaise période. Alors que l'ex-directrice générale des services vient d'apprendre par un courrier recommandé signé du maire qu'elle faisait l'objet d'une procédure disciplinaire, un des employés des services techniques qui avait révélé l'affaire, a été reçu par le nouveau directeur du pôle ressources. A partir d'aujourd'hui, il est affecté sur un nouveau secteur.

## SUSPECTÉ, LE DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES A TOUT DE MÊME ÉTÉ PROMU

Comme nous l'avions révélé dans nos colonnes, pendant des années, au moins une demi-douzaine d'employés des services techniques de la ville a pillé, notamment pendant



**Alertés sur un trafic de métaux dans les services techniques, Gérard Guille (LR) aurait réagi tardivement.**

leurs jours de travail, les anciennes friches de la direction des approvisionnements de la Poste. Ils récupéraient les métaux qu'ils revendaient à leur profit. Depuis au moins 2012, près de 130 voyages auraient ainsi été faits pour se faire payer 40 tonnes de ferraille.

Un employé honnête aurait prévenu le maire à l'été 2015. Comme rien ne changeait, il s'est adressé en janvier 2016 à la directrice générale des services, qui, à son tour, a pressé le maire d'ouvrir une enquête admi-

nistrative. Débarquée, se disant harcelée, elle vient de recevoir, près un an après sa mise à l'écart, un courrier du maire lui reprochant notamment « d'avoir défié [son] autorité ».

Le maire (LR) Gérard Guille, qui dispose de preuves sur ce trafic depuis avril 2016, n'a porté plainte au parquet que deux mois après. Dans son édito du journal municipal, alors que nous le sollicitons en vain depuis la révélation de l'affaire, il assure avoir « depuis septembre 2015 mis en place avec le directeur actuel des services techniques une procédure permettant de tracer la vente de métaux ». Le hic, c'est que ce directeur est soupçonné par les enquêteurs d'être impliqué. Il a, malgré tout, déjà reçu une promotion comme du reste un autre employé des services techniques. Quoiqu'il en soit, « selon les conclusions de la justice, promet le maire, je sanctionnerai les responsables ». Et de prévenir : « Par contre s'il s'agit de calomnies, je prendrai les dispositions nécessaires pour donner une suite pénale appropriée à ces calomnies et à ceux qui les ont colportées ».

Sur le plan pénal, le commissariat de Boissy a été dessaisi. C'est dorénavant le groupe financier du SDPJ qui s'occupe de l'affaire.